

Article 1 – Organisation

Le jeu concours "Été MALJ" " (ci-après dénommé « jeu concours ») est organisé par la Société d'Assurance Mutuelle MALJ (ci-après « l'Organisateur »), dont le siège social est situé au 6 boulevard de l'Europe 68100 Mulhouse. Ce jeu concours n'est ni sponsorisé, ni administré, ni associé à Instagram, qui n'intervient en aucun cas dans son organisation ou dans le tirage au sort.

Article 2 – Conditions de participation

La participation est ouverte à toute personne physique majeure résidant en France disposant d'un compte Facebook, à l'exception des collaborateurs de l'Organisateur et de leur famille (conjoint, ascendants, descendants et collatéraux jusqu'au 3ème degré). Toute participation contraire sera annulée.

Article 3 – Modalités de participation

Le jeu concours est gratuit et sans obligation d'achat.

Pour participer, il suffit de :

1. Se rendre sur la page Facebook MALJ ASSURANCE.
2. Suivre le compte.
3. Liker la publication dédiée au jeu concours.
4. Mentionner en commentaire la personne avec qui vous aimeriez partir.

Le nombre de participation par participant est illimité.

Toute participation incomplète ou inexacte ne pourra être prise en compte et entraînera la nullité de la participation.

Article 4 – Période du jeu concours

Le jeu concours se déroule du **2 juin 2025 à 10h00** au **27 juin 2025 à 23h59** (heure locale). Les participations envoyées après cette date ne seront pas prises en compte.

Article 5 – Désignation du gagnant

Le gagnant sera tiré au sort le **1er juillet 2025** parmi les participations éligibles.

Il sera contacté par message privé sur Facebook et devra répondre sous 48h. Passé ce délai, un nouveau tirage pourra être effectué.

Article 6 – Dotation

Le lot à gagner est un **séjour de 2 nuits avec petits-déjeuners dans la Cabane Islandaise & Bain Nordique**, située aux **Cabanes Perchées du Grand Ballon (68760 Goldbach-Altenbach)**, d'une valeur totale de **380 € TTC**.

Le lot n'est ni échangeable, ni remboursable, ni convertible en espèces.

Siège social :

6 boulevard de l'Europe BP 3169 – 68063 MULHOUSE Cedex
Tél. 03 89 35 49 49 – Fax 03 89 35 49 50

Délégation régionale :

305 boulevard Jules Ferry 39000 LONS LE SAUNIER
Tél. 03 84 24 04 00 – Fax 03 84 47 05 99

Article 7 – Protection des données personnelles

Conformément à la réglementation en vigueur, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données personnelles en adressant un courriel à l'adresse suivante :
protectiondesdonnees@gamest.fr

Article 8 – Responsabilités

L'Organisateur ne saurait être tenu responsable en cas de dysfonctionnement, d'erreurs techniques ou de toute modification imposée par des circonstances indépendantes de sa volonté. Facebook n'est pas impliqué dans l'organisation ou le déroulement du jeu concours.

Article 9 – Acceptation du règlement

La participation au jeu concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Article 10 – Modification du règlement

L'Organisateur se réserve le droit de modifier, compléter ou annuler le présent jeu concours en cas de force majeure ou de dysfonctionnement technique.

Article 11 – Consultation du règlement

Le présent règlement est disponible sur la page Instagram officielle de MALJ, sur simple demande par e-mail à l'adresse communication@malj.fr, ou directement en agence au 22 rue Louis Pasteur, 68100 Mulhouse.

Article 12 – Litiges

Le présent règlement est soumis à la loi française. Toute contestation ou réclamation relative au jeu concours devra être formulée par écrit à l'adresse suivante : MALJ – 6 boulevard de l'Europe – 68100 MULHOUSE et au plus tard dans un délai de 30 jours suivant la clôture du jeu concours.

A défaut d'accord amiable, tout litige sera soumis au tribunal compétent.

Bonne chance à tous les participants !

Siège social :

6 boulevard de l'Europe BP 3169 – 68063 MULHOUSE Cedex
Tél. 03 89 35 49 49 – Fax 03 89 35 49 50

Délégation régionale :

305 boulevard Jules Ferry 39000 LONS LE SAUNIER
Tél. 03 84 24 04 00 – Fax 03 84 47 05 99

Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables
Entreprise régie par le code des assurances. Fondatrice du Groupe des Assurances Mutuelles de l'Est (GAMEST)
www.malj.fr